

DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS LÉO LAGRANGE

Choisir un établissement d'accueil de jeunes enfants Léo Lagrange, c'est avant tout partager des valeurs communes : l'accueil de tous, la justice sociale, la laïcité, la mixité et la démocratie.

A l'image des enfants que nous accueillons, chaque structure gérée par la Fédération Léo Lagrange est unique et fait l'objet d'un projet éducatif singulier, inscrit sur un territoire. Nous ne concevons notre démarche éducative qu'en relation étroite et en complémentarité avec la famille, l'école, la vie locale, les associations et l'ensemble des partenaires éducatifs.

Nos équipes s'appuient au quotidien sur les courants pédagogiques reconnus par les professionnel(le)s de la petite enfance : Montessori, Pikler et Rosenberg.

Nous nous engageons à...

- 1 ORGANISER UN ACCUEIL SÉCURISANT ET PERSONNALISÉ DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE**
Nous nous engageons à proposer un lieu de sécurité physique et affective grâce à une prise en charge bienveillante et individualisée de chaque enfant en fonction de son âge et de son développement psychomoteur.
- 2 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT SENSORIMOTEUR DE CHAQUE ENFANT**
Grâce à une mise à disposition matérielle permanente et en libre accès, la motricité et l'acquisition de l'autonomie de l'enfant sont favorisées dès le plus jeune âge.
- 3 FAVORISER LE PROCESSUS DE SOCIALISATION ET D'AUTONOMIE DE L'ENFANT**
L'établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) est souvent la première expérience collective en dehors de la cellule familiale. Nos équipes éducatives veillent à la mise en place de règles de vie (repères, limites, interdits) et de moyens matériels qui garantissent un lieu de vie collective et d'épanouissement individuel.
- 4 ACCUEILLIR CHAQUE JOUR L'ENFANT EN RESPECTANT SA SINGULARITÉ**
Nos équipes s'attachent à accueillir tous les enfants et leurs familles, sans discrimination. Elles adoptent au quotidien une posture d'accompagnement bienveillante et organisent un mode de vie harmonieux propice au développement de CHAQUE enfant.
- 5 CONSTRUIRE UN ESPACE D'ÉVEIL, DE JEUX ET DE CRÉATIVITÉ**
Le jeu est essentiel à la construction de l'individu. Au fil des jours et de la croissance de l'enfant, il se diversifie : l'enfant explore, expérimente, manipule, construit et déconstruit, cherche, propose, demande. Tout peut être support de jeu et source de découverte, de plaisir...

6 DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ENTRE PROFESSIONNEL(LE)S ET PARENTS

Les parents sont les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s). La continuité éducative entre le domicile de l'enfant et nos espaces petite enfance passe obligatoirement par la construction d'une confiance réciproque entre les professionnel(le)s et les parents. Écoute, respect mutuel et refus de toute forme d'exclusion doivent être les maîtres-mots de cette relation.

7 ÉLABORER UNE ORGANISATION PERFORMANTE

Susciter l'adhésion et la participation du personnel, mais aussi savoir fédérer autour d'objectifs communs font partie des missions managériales du directeur(-rice) de la structure. Pour l'aider dans cette tâche, le(la) délégué(e) territorial(e) à l'animation (DTA) Léo Lagrange ainsi que les différents services supports de la délégation régionale (direction des ressources humaines par exemple) se tiennent à sa disposition.

8 S'INSCRIRE DANS UN TERRITOIRE ET DÉVELOPPER LE PARTENARIAT

Notre rôle d'acteur éducatif s'inscrit au cœur d'une démarche de co-éducation. Chaque établissement doit s'inscrire dans son environnement social et culturel, comme en témoigne le projet d'établissement.

9 METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE NOS ENGAGEMENTS

Pour garantir au quotidien la qualité d'accueil pour les enfants et leurs familles, nous adoptons une approche transversale d'évaluation permanente. Rendre compte de l'exercice de notre mission est une obligation tant auprès de la collectivité délégante que vis-à-vis des enfants, des parents et des salarié(e)s.

